

Financité

Concilier finance et citoyenneté **magazine**

NUMÉRO 18
TRIMESTRIEL

JUIN 2010

UNE PUBLICATION
DU RÉSEAU
FINANCEMENT
ALTERNATIF

BUREAU DE DÉPÔT:
6000 CHARLEROI

■ Grande distribution: qui passe à la caisse?

AUJOURD'HUI:

Les spéculateurs décident, p.4

Quand les vendeurs jouent aux banquiers, p.6

ET DEMAIN?

Les actionnaires passent à l'action, p.7

L'épicerie du coin se développe, p.8-9

■ Pour une autre finance

Les outils pour agir solidaire, p.12-13

La dette grecque confrontée à la finance éthique, p.14

Visionnaire

La crise financière, économique et sociale qui nous a frappés en 2008 est née d'une finance débridée que seule une intervention publique massive est parvenue à sauver. Mais la plaie est restée béante et les gesticulations – incantatoires ? – pour, enfin, encadrer correctement le monde financier n'ont, à ce jour, pas été suivies d'effets. Le système a vacillé à nouveau sous les coups des spéculateurs qui s'en donnent à cœur joie.

BERNARD BAYOT,
directeur du Réseau Financement Alternatif

En ce début d'année, ce sont les États endettés qui ont été la proie de ces flibustiers des temps modernes qui, sans foi ni loi, spéculent sur les marchés. Alors même qu'une partie substantielle de cet endettement public résulte de la volonté de faire face à la dépression engendrée par la crise que ces pirates ont générée...

Si ceux-ci sont libres d'accomplir leurs exactions, c'est que les pouvoirs publics tardent à réagir. Pourquoi un cadre européen, effectivement intégré, de régulation et de supervision financières, a-t-il tant de mal à s'imposer ? On le sait, le G20 a ouvert un certain nombre de chantiers, au nombre desquels figurent les règles sur les rémunérations variables, l'adéquation des fonds propres des banques, l'encadrement des fonds d'investissement, notamment les *hedge funds* qui alimentent la crise, ou l'introduction d'une taxe sur les transactions financières.

Mais la résistance acharnée des puissants lobbies financiers a jusqu'à présent réussi à faire échec à ces tentatives de réforme. Il faut dire qu'ils sont probablement aidés en cela par la faible pression des mouvements sociaux. Il est donc impérieux et urgent que la société civile mette ce sujet à son agenda. Et qu'elle soit visionnaire. De deux manières.

D'abord, appuyer de toutes ses forces les réformes en cours pour que le système financier ne puisse plus courir à sa perte et faire chavirer l'économie, avec son lot de drames sociaux : la montée du chômage, la difficulté de financer les pensions... Ensuite, faire preuve d'innovation. Non pas de cette innovation financière dont se sont gargarisés ad nauseam les marchés avant de s'effondrer, mais d'innovation sociale, c'est-à-dire concevoir et mettre en œuvre des réponses créatives aux besoins sociaux. C'est que – on l'oublie parfois – la finance est avant tout du lien social, qui peut être incluant ou excluant.

Les marchés se sont évertués à créer de l'exclusion – crise alimentaire, crise des *subprimes*, crise de la dette publique... De leur côté, les mouvements sociaux ont, dans leur histoire, créé plus souvent qu'à leur tour de l'inclusion dans le domaine financier, en fournissant des réponses créatives aux besoins sociaux au travers notamment de leurs sociétés d'assurance et d'épargne, la Prévoyance Sociale, Coop-Dépôts (CODEP), les Assurances Populaires et la Coopérative Ouvrière de Banque (COB), qui deviendra ensuite la BACOB. Ces initiatives ont répondu à l'époque à des besoins essentiels que l'économie capitaliste ne satisfaisait plus.

Il est urgent, aujourd'hui à nouveau, de refonder une économie inclusive.

Non au financement des colonies israéliennes par Dexia !

Actionnaires et activistes se sont réunis ce 12 mai à Bruxelles lors de l'assemblée générale de Dexia pour protester contre les prêts accordés par la banque belge pour l'élargissement des colonies israéliennes. Cette manifestation intervient alors que le groupe de travail *Who Profits ?* (« Qui profite ? ») vient de publier un nouveau texte prouvant que Dexia SA a continué à financer les colonies israéliennes dans les territoires palestiniens. Cette ONG israélienne qui lutte pour les droits des Palestiniens occupés établit que le Conseil régional de Gush Etzion (regroupement de colonies de Cis-Jordanie) a approuvé l'octroi par Dexia d'un prêt de 6,8 millions de shekels (soit 1,4 millions d'euros) en date du 31 mai 2009. Une somme accordée deux semaines à peine après que Jean-Luc Dehaene, président du conseil d'administration de Dexia SA, eut affirmé que la banque belge n'accordait plus de prêts pour la colonisation israélienne depuis 2008. L'occupation des territoires palestiniens par Israël est condamnée par le droit international (art49 de la Convention de Genève). C'est pourquoi la société civile et le monde associatif exigent des décideurs de Dexia SA, parmi lesquels figurent les autorités belges, qu'ils prennent les mesures nécessaires pour mettre terme à cette situation illégale. L'action est également relayée par le groupe « Palestine occupée Dexia impliquée » sur Facebook.

www.whoprofits.org



Concours : l'éthique en finance

Robin Cosgrove, jeune banquier d'affaires mort tragiquement à 31 ans, voulait rendre la finance plus éthique. Le prix portant son nom récompense les idées innovantes et créatives visant à promouvoir l'éthique en finance. Lancé en 2006, il s'adresse aux jeunes professionnels de moins de 35 ans du monde entier. Parmi les débats déjà suscités par le prix Robin Cosgrove : le rôle des bureaux de déontologie, le défi de la gestion de trésorerie, la contribution de la micro-finance au développement économique, le mode de fonctionnement des systèmes de notation.

La date limite d'inscription pour cette troisième édition est fixée à mars 2011.

www.robincosgroveprize.org



Suisse : victoire historique contre les avaleurs de bonus

« C'est n'est tout simplement jamais arrivé dans l'histoire économique récente », applaudit le célèbre quotidien suisse *24 heures*. Le 15 avril 2010, plus de la moitié des actionnaires de la banque suisse UBS ont refusé de disculper leurs anciens dirigeants pour l'année 2007. 52 % des voix se sont ainsi élevées lors de l'assemblée générale pour dénoncer l'implication des anciens dirigeants dans la crise des *subprimes*. Aux commandes d'UBS en 2007, Marcel Ospel et ses collègues sont désormais susceptibles d'être l'objet d'une plainte civile. Pour Ethos, important fonds éthique suisse, cette action doit être menée pour que justice soit faite. La presse est quant à elle plus sceptique sur cette éventualité, prévenant qu'un tel procès engendrerait des coûts trop importants et tirerait le groupe bancaire vers le bas, alors qu'il parvient à peine à tirer la tête hors de l'eau.



Étiquettes éthiques : futur ou passé ?

En 2007, la Caisse d'Épargne surprend tous les acteurs du monde de la finance. Désormais, les produits financiers seront étiquetés en fonction de leur risque et de leur impact sur l'environnement. Une première qui permet aux consommateurs français d'accéder enfin à une information claire sur les produits et d'investir en connaissance de cause. Avec ces nouveaux critères, les chargés de clientèle devront attirer le regard de la clientèle sur l'impact de l'épargne dans le monde en général, et non plus uniquement sur leur patrimoine personnel.

Une victoire malheureusement de courte durée. En mars 2010, la Caisse d'Épargne a annoncé l'abandon de cette démarche innovante. Une décision que la banque justifie par un manque d'accroche de la part des consommateurs. Un choix contesté dans le contexte de crise actuel, où le besoin de transparence est de plus en plus manifeste, explique-t-on du côté des consommateurs. En revanche, la MAIF et la MACIF, deux assureurs mutualistes, ont décidé de reprendre le flambeau dès l'année prochaine.

Stop aux investissements dans les centrales à charbon !

Au cours de ces deux dernières années, BNP Paribas, KBC, Dexia, Citibank, Deutsche Bank, ING et AXA ont investi ensemble pas moins de 25 milliards d'euros dans des activités nuisant au climat telles que la construction de nouvelles centrales à charbon ou la déforestation de la forêt tropicale. C'est ce qui ressort de l'étude « Banquiers sur des charbons ardents » de Netwerk Vlaanderen. L'ONG appelle les banques à cesser immédiatement leurs investissements dans les nouvelles centrales à charbon et lance la pétition *Bankroet* en coopération avec Greenpeace, WWF, Friends of the Earth, BBL et KWB.

www.netwerkvlaanderen.be



Pour une grande distribution responsable

Pour exprimer sa solidarité avec les travailleurs de Carrefour, le monde associatif lance un appel pour une grande distribution responsable. Instaurer un encadrement légal des pratiques d'achats et de vente de la grande distribution, soutenir la demande d'harmonisation des commissions paritaires dans la distribution sans passer par le dumping social, intégrer un code de conduite au sein des filières d'approvisionnement sont quelques-unes des revendications contenues dans cet appel. L'initiative qui vient de de la campagne Vêtements propres a déjà recueilli plus de vingt signatures.

www.vetementspropres.be

Prix de l'économie sociale 2010

La 18^e édition du Prix de l'économie sociale est officiellement lancée. À la clé, des mises à l'honneur concrétisées par des bourses allant jusqu'à 8 000 €. Les sommes offertes aux lauréats permettent le soutien de leur projet d'entreprise. Cette édition récompensera trois entreprises d'économie sociale actives en Région wallonne ou à Bruxelles-Capitale ainsi qu'une étude sur l'économie sociale. Si les inscriptions pour le prix « Entreprises » sont clôturées dès le 15 juin, les inscriptions pour le Prix « Édition » courent jusqu'au 30 août 2010. Avis aux amateurs !

www.prixdeleconomiesociale.be



Cher futur gouvernement...

La crise politique que connaît la Belgique doit être l'occasion de repenser le système. À la veille des élections législatives anticipées du 13 juin, le Réseau Financement Alternatif et Netwerk Vlaanderen ont 13 propositions à soumettre aux futurs élus pour rendre le secteur bancaire belge socialement responsable :

1. Arrêter les investissements dans des activités socialement controversées (nuisibles)
2. Tenir l'épargne hors de portée des spéculateurs et l'injecter dans l'économie réelle
3. Stimuler un financement (plus important et meilleur marché) de la transition vers une société verte et solidaire
4. Promouvoir l'épargne et se préoccuper de l'accès au crédit responsable
5. Responsabiliser les banques sur le plan sociétal
6. Rendre les investissements bancaires transparents
7. Lever le secret bancaire et arrêter les transactions dans les paradis fiscaux
8. Renforcer et utiliser le pouvoir politique des élus et de la société civile
9. Soutenir l'éducation financière indépendante
10. Travailler à une fiscalité solidaire et verte
11. Donner le bon exemple : investir aussi de manière socialement responsable
12. Déterminer une norme minimale pour l'investissement socialement responsable
13. Soutenir la mise en place de systèmes de monnaies complémentaires

Le memorandum complet est téléchargeable sur www.financite.be



FINANCITÉ Magazine est une publication du RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF. Edité à 100 000 exemplaires, son but est de faire connaître la finance solidaire à un public le plus large possible. Il est réalisé grâce au soutien de la Région wallonne

Rédaction et abonnement : Chaussée d'Alsemberg 303-309 - 1190 Bruxelles
Tél : 02 / 340 08 60 - Fax : 02 / 706 49 06 - www.financite.be

Pour vous abonner à FINANCITÉ Magazine, il suffit de verser 10 € sur le compte 001-1010631-64 (4 n° par an)
Pour vous abonner au Cahier FINANCITÉ, il suffit de verser 35 € sur le compte 001-1010631-64 (4 n° par an)

Editeur responsable: Bernard Bayot
Ont collaboré à ce numéro: Antoine Attout, Bernard Bayot, Jean-Marc Caudron, Carole Crabbé, Christian Desert, Lise Disneur, Geert Heuninck, Olivier Jérusalem, Imane Karich, Jean-Denis Kestermans, Thibaut Monnier, Véronique Paternostre, Laurence Roland.

Graphisme et mise en page: Louise Laurent (www.louiselaurent.be)
Illustration: Vincent Rif (www.vincentrif.com)
Impression: Imprimerie Rémy Roto (www.remyroto.be)

Le Réseau Financement Alternatif est une association de promotion et de recherche sur la finance responsable et solidaire. Il est formé de plus de 90 membres associatifs dont la liste peut être consultée sur www.financite.be, rubrique recherche/membres RFA.

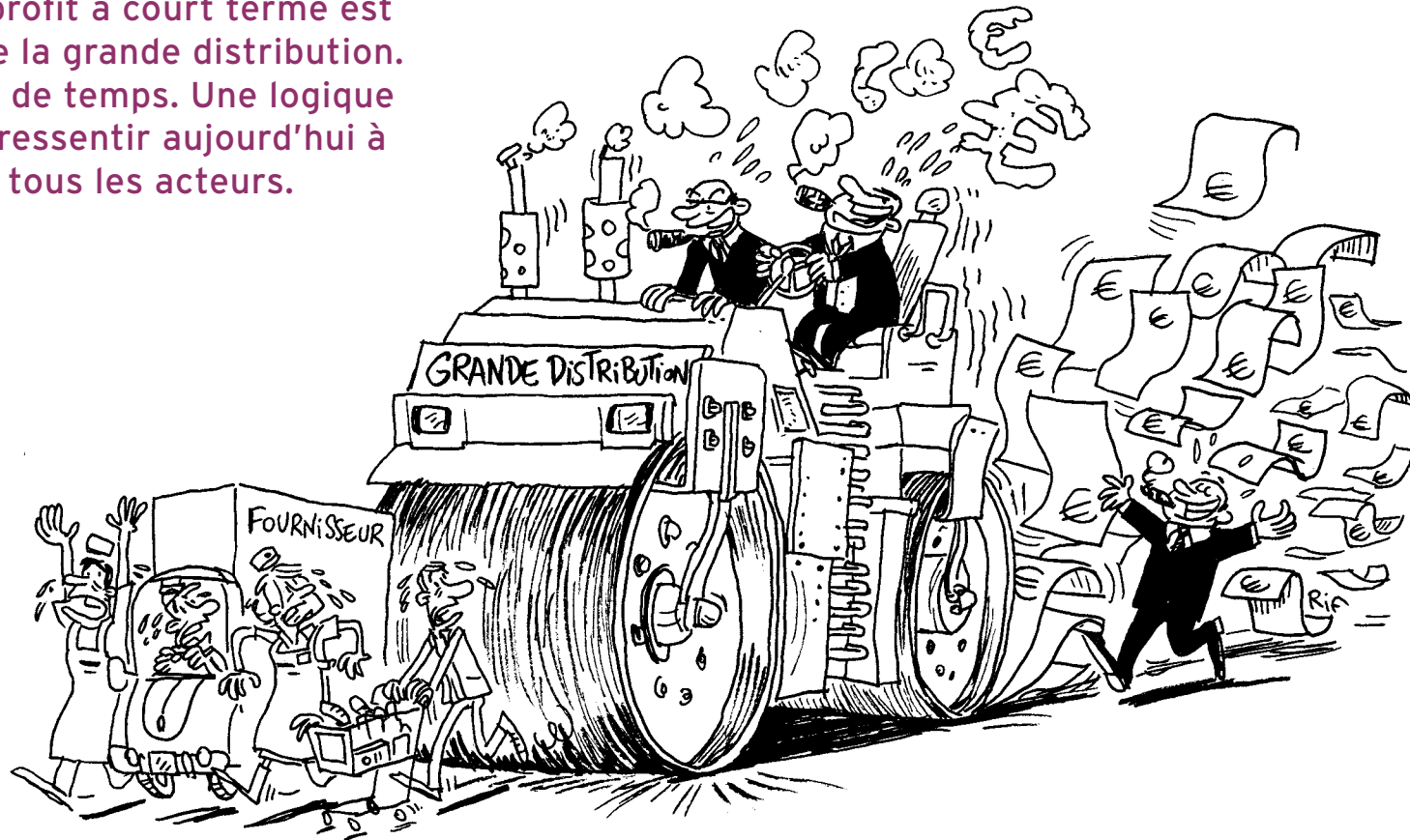


DOSSIER CADDIES ET PORTE-MONNAIE

La maximalisation du profit à court terme est devenue le leitmotiv de la grande distribution. Plus d'argent en moins de temps. Une logique spéculative qui se fait ressentir aujourd'hui à tous les niveaux et sur tous les acteurs.

La grande distribution offre un accès toujours plus facile à la consommation. Sa force financière est telle qu'elle peut influencer à elle seule les modèles de production agricole et industrielle. Quant aux modèles de consommation, c'est elle qui les crée. *Credit revolving* et marketing agressif sont devenus des nouvelles sources de profit. Délocalisation et dumping social sont devenus des nouveaux outils de pression.

Mais si la grande distribution construit des modèles de consommation, elle en déconstruit aussi, inévitablement. Peu à peu naissent des alternatives...



Carrefour: la dérive actionnariale

Les récents événements chez Carrefour prouvent une fois de plus que les décisions ne sont plus réfléchies en fonction des intérêts du plus grand nombre, mais dépendent d'une minorité d'actionnaires majoritaires.

En bref

- Blue Capital: la stratégie ratée de deux actionnaires endettés.
- Un calcul dont la Belgique fait les frais.

THIBAUT MONNIER

Malgré 1,030 milliard d'euros de chiffre d'affaires au premier trimestre 2010 en Belgique, la direction du groupe Carrefour prévoyait en février de fermer 21 magasins.



L'ORIGINE DU PROBLÈME

Mars 2007, le français Bernard Arnault (seconde plus grosse fortune de France et leader mondial de l'industrie du luxe) et le fonds américain Colony Capital intègrent le capital de Carrefour. Via leur filiale luxembourgeoise Blue Capital, ils s'approprient d'entrée de jeu 10 % du capital du distributeur. Blue Capital devient ainsi le deuxième actionnaire de Carrefour, derrière la famille Halley qui en détient 13 %. Blue Capital veut pousser Carrefour à vendre une partie de son patrimoine immobilier. Cette opération devrait permettre de dégager une plus-value estimée à l'époque à 14 milliards d'euros⁽¹⁾. Un bénéfice qui serait alors redistribué sous forme de dividendes aux actionnaires qui se seraient probablement retirés du groupe. Mais c'était sans compter sur le krach immobilier qui fit chuter les prix. Dès lors, impossible de vendre des briques à un bon prix! La perte potentielle pour Blue Capital est de 1,9 milliard d'euros. Les investisseurs commencent à paniquer. Le marché boursier se refroidit et l'action Carrefour chute. Les titres Carrefour achetés 53 euros n'en valent plus que 29.

LE CERCLE VICIEUX DE L'ACTIONNARIAT

Obligé de s'endetter pour rentrer dans le groupe Carrefour, Blue Capital, après une première mauvaise opération financière, est en mauvaise posture. Afin de rentrer dans ses frais, le fonds d'investissement envisage alors de vendre les filiales asiatiques et sud-américaines pour se replier sur l'Europe. Une vente qui dégagerait un bénéfice suffisamment important pour amortir les pertes que les actionnaires viennent de subir, mais un choix qui ne

tient pas compte de l'avenir. En 2008, le chiffre d'affaires de Carrefour a augmenté de 17 % en Chine et de 29 % au Brésil. Et cette tendance se confirme pour le futur. Carrefour est aujourd'hui numéro un de la grande distribution alimentaire au Brésil! Le groupe a donc tout intérêt à ne pas se séparer de ses florissantes filiales. De plus, si les marchés européens sont stables, la consommation y est lente et la hausse des ventes y reste limitée.

Deuxième revers pour Blue Capital: soucieuses d'un équilibre des forces de la grande distribution sur leur territoire, les autorités chinoises s'opposent à la vente de la filiale en Chine. Cette solution est donc abandonnée. Quant à la filiale sud-américaine, elle est bien trop rentable pour être vendue. Les actionnaires l'ont bien compris et s'opposent à cette vente. Face aux contestations, Blue Capital se voit contrainte de laisser cette option en suspens.

UNE LOGIQUE DE COURT TERME QUI MET LA BELGIQUE HORS-JEU

Cette mésaventure illustre la dérive à laquelle conduit le transfert de propriété des entreprises dans les mains d'actionnaires guidés par une logique exclusivement financière de court terme. Une démarche qui vide le groupe Carrefour de toute préoccupation sociale. L'objectif n'est plus de produire la richesse par une activité économique, mais de capter la richesse en spéculant. Un calcul dont la Belgique fait les frais. Si une chute de 74 % des bénéfices annuels a été observée en 2009, le groupe Carrefour demeure bénéficiaire en Belgique. Mais pas suffisamment selon les décideurs. Les supermarchés belges ne rivalisent pas avec ceux du Brésil, de Chine ou encore d'Indonésie.

(1) Alternatives économiques, n° 286, décembre 2009, p.70.
(2) www.carrefour.com/docroot/groupe/C4com
(3) www.carrefour.com/docroot/groupe/C4com

Aux rayons du dumping et du greenwashing social

La grande distribution n'a cessé de vanter les prix les plus bas tout en maintenant un écran de fumée sur les impacts notamment sociaux de ses pratiques.

En bref

- Lidl est le premier à apprendre à ses dépens que l'écran n'est jamais total.
- Le BSCI ou l'illusion du socialement responsable.

CAROLE CRABBÉ et JEAN-MARC CAUDRON

Le 6 avril 2010, Lidl faisait l'objet d'une plainte pour publicité mensongère. La plainte était déposée par une importante organisation de consommateurs allemande et portait sur les affirmations de Lidl en matière de respect des droits des travailleurs dans ses filières d'approvisionnement, notamment en vêtements.

La plainte se fonde sur une enquête menée auprès de quatre fournisseurs de Lidl au Bangladesh, en collaboration avec la Campagne Vêtements Propres. Cette enquête a démontré des infractions de Lidl vis-à-vis non seulement de son code de conduite de référence, mais aussi vis-à-vis de la législation nationale de ce pays: congés payés de maternité (4 mois) non respectés, répression du droit de s'associer en syndicat, falsification dans le calcul des salaires, punitions et harcèlement physique, travail sept jours sur sept et non-respect des congés payés légaux (12 jours annuels) en sont quelques exemples.

Lidl a rapidement réagi à la plainte et a négocié un accord avec les plaignants au terme duquel il s'engage à ne plus affirmer aux consommateurs crédules qu'il respecte les droits des travailleurs dans ses filières ni à faire référence dans ce cadre à la *Business Social Compliance Initiative (BSCI)*.

BSCI, QUÉSAQUO ?

Pour optimiser leur position sur leur marché, beaucoup d'entreprises, en particulier des distributeurs, cherchent à se doter d'une image d'acteur socialement responsable sans, dans les faits, assumer cette responsabilité dans leurs filières d'approvisionnement. C'est ce qu'on appelle le *greenwashing social*. *Business Social Compliance Initiative* est l'une des organisations qui fournit l'écran de fumée le plus couru! Elle rassemble un nombre considérable d'enseignes de la distribution autour de son code de conduite et de son objectif annoncé de respect de conditions de travail correctes dans les filières d'approvi-

sionnement. Comme instrument central et quasiment unique de sa démarche, elle promeut le contrôle des unités de production par le biais d'audits sociaux réalisés par des sociétés commerciales. La BSCI n'est pas transparente. Elle se fonde sur une démarche unilatérale et sans participation aux audits d'autres parties prenantes telles que les représentants des travailleurs concernés. Par ailleurs, les entreprises qui en sont membres ne s'engagent pas à respecter son code. En fait, l'objectif de la BSCI semble bien plus de prévenir toute velléité de régulation contraignante en matière de responsabilité de filière que de contribuer réellement à l'amélioration des conditions de travail.

Entre 2006 et 2009, Lidl a ainsi fait réaliser quelque 7 500 audits de fournisseurs (vous lisez bien sept mille cinq cents!). Les conditions de travail ont-elles été améliorées pour autant? Faute d'une information correcte et vérifiée, rien ne permet de le dire. L'enquête réalisée permet quant à elle d'affirmer que ces conditions restent très mauvaises.

LA COURSE AU PRIX LE PLUS BAS

L'objectif des chaînes de supermarché est d'augmenter à tout prix le chiffre d'affaires et, pour de plus en plus de sociétés du secteur, augmenter les liquidités et les produits financiers. L'activité économique première des distributeurs (la vente de produits de consommation de masse) se limite de plus en plus à un moyen de lever un maximum de fonds qui, une fois placés, doivent générer un profit maximum. Ces conditions se répercutent inévitablement sur les fournisseurs: maintien des salaires à un niveau scandaleusement bas, heures supplémentaires obligatoires, retards dans le paiement des salaires, etc. Petit exemple: en 2008, Carrefour Belgium déclare 46 millions d'euros de bénéfice d'exploitation (généré par son activité économique) contre 62,5 millions de produits financiers (générés en grande partie par ses placements de trésorerie de 1,633 milliards d'euros⁽¹⁾). Toujours en 2008, le centre de coordination de Carrefour (sorte de banque interne du groupe international, basée en Belgique) a généré pas moins de 1,18 milliard d'euros de produits financiers. La logique économique cède ainsi la place à une logique financière, voire spéculative.

LES DÉLAISSÉS DE L'AUTRE BOUT DE LA CHAÎNE

Le Bangladesh est un important pays d'approvisionnement pour les géants de la distribution et pour les discounters. Les salaires pratiqués là-bas ne permettent pas une vie décente. Une étude réalisée pour la Campagne Vêtements Propres montre que les salaires pratiqués dans ce secteur industriel sont très loin de couvrir les dépenses de base d'une famille. Près de 80 % des opératrices de machine à coudre touchent moins de 4 000 takas par mois (44 euros), heures supplémentaires comprises, alors qu'elles doivent en moyenne en dépenser 4 730 pour leur seule subsistance, sans compter celle de leurs enfants.

Le salaire des travailleuses de la confection ne compte que pour une partie dérisoire du prix final du vêtement (de l'ordre de 1 %). Doubler, tripler ce salaire n'aurait qu'un impact infime sur les prix au consommateur. Cela ne semble pas jusqu'ici constituer une priorité pour les grands distributeurs.

1. Selon les comptes publiés à la Banque nationale de Belgique et disponibles sur le site de la Centrale des bilans.

VIDÉO SUR financite.be

Usine de confection à Dhaka produisant pour de grands clients internationaux.
© Campagne Vêtements Propres



Wal-Mart exclu des fonds éthiques!

La Norvège, sixième producteur et troisième exportateur mondial de pétrole, met un point d'honneur à ne pas gaspiller cette importante source de revenus et à l'utiliser de manière durable. Pour ce faire, le Fonds norvégien du pétrole a été créé en 1990. Devenu opérationnel en 1996, ce fonds rassemble par transferts budgétaires une partie des revenus tirés de l'exploitation et de l'exportation des ressources pétrolières norvégiennes. Depuis que ses gestionnaires ont décidé, en 2004, de gérer ce fonds de manière socialement responsable, 29 sociétés en ont été exclues.

Parmi celles-ci figure Wal-Mart, leader mondial de la grande distribution et multirécidiviste en matière de violation des droits fondamentaux. Emblématique de la grande distribution, Wal-Mart a un chiffre d'affaires de plus de 405 milliards de dollars. Ce colosse de la grande distribution compte 6 000 supermarchés à travers le monde et emploie près de deux millions de salariés. Le Fonds norvégien du pétrole reproche à Wal-Mart l'emploi de mineurs d'âge, les mauvaises conditions de travail de ses fournisseurs, la non-compensation des heures supplémentaires, la discrimination salariale à l'encontre des femmes et un antisyndicalisme manifeste. Wal-Mart est épinglé tant pour ses opérations commerciales aux États-Unis et au Canada que pour celles de ses fournisseurs à l'étranger.

Crédit à tout prix

Pas d'argent sur vous ? Ce n'est pas grave. Ouvrez un compte crédit dans un supermarché et accédez à vos rêves les plus fous...

En bref

- Le supermarché n'est pas une banque.
- Le consommateur ignore souvent ce à quoi il s'engage.
- Le *credit revolving* coûte très cher.

THIBAUT MONNIER



On n'a jamais vu un avocat opérer une tumeur à la place d'un médecin. Pourquoi, dès lors, voir des vendeurs accorder des crédits à la place des banquiers ?!

En leur qualité de commerçants, ils ont pour objectif d'assouvir votre soif de consommation, au plus vite. Pour ce faire, plusieurs possibilités s'offrent à eux. Le *credit revolving* ou crédit permanent en est une. Ce type de crédit permet d'obtenir une réserve permanente d'argent et de puiser quasi indéfiniment dans ses réserves. Une offre qui continue de séduire, à leurs dépens, de nombreux consommateurs.

CONCRÈTEMENT, ÇA MARCHE COMMENT ?

Partons d'un cas concret⁽¹⁾ : Sophie est au supermarché. Séduite par la promotion sur le

dernier *home cinema*, elle hésite à l'acheter. Le problème est qu'il coûte 3 000 euros, somme que ne possède pas Sophie.

C'est alors qu'intervient le vendeur : *Vous souhaitez acheter ce magnifique home cinema ? Rien de plus simple ! Payez avec une carte de crédit du supermarché. C'est gratuit et vous prenez le temps qu'il vous faut pour rembourser.*

Et pour cause, plus le temps passe, plus le supermarché engrange des bénéfices. Pourquoi ?

Comme son nom l'indique, le crédit permanent ne court pas sur une échéance, mais est à durée indéterminée. Les intérêts continuent de courir aussi longtemps que votre crédit n'est pas remboursé.

Aussitôt votre premier remboursement effectué, le montant remboursé réintègre votre réserve et redevient empruntable comme nouveau crédit. Votre réserve devient ainsi intemporelle et il n'est pas nécessaire de rembourser la totalité du premier emprunt pour en contracter un nouveau.

Mais revenons au cas de Sophie. Elle doit rembourser mensuellement 5 % du solde restant dû, avec un minimum de 25 euros par mois. Le taux d'intérêt effectif global dans son cas est de 17 %. Dans ces conditions, Sophie devra déboursier le premier mois 189,51 euros ! Ce n'est qu'à partir du 14^e mois de remboursement qu'elle passera en dessous de la barre des 100 euros par mois. Elle devra attendre le 41^e mois pour atteindre le montant de 25 euros et 55 mois pour rembourser intégralement son *home cinema*. Soit plus de 4 ans et demi !

Si Sophie décide en plus de réemprunter régulièrement pour d'autres achats le montant qu'elle a déjà remboursé, elle court à sa perte.

OÙ EST LE PROBLÈME ?

La loi belge protège le consommateur des crédits abusifs à la consommation. La capacité d'emprunt du consommateur lui est garantie pour autant que celui-ci dispose d'une capacité de remboursement adéquate et suffisante. L'ensemble des professionnels du crédit s'accorde pour considérer l'octroi de crédit comme un acte sérieux et responsable. Ils se doivent de connaître l'identité du consommateur, de déterminer avec lui les besoins de financement, de le conseiller sur le but du crédit. Ils se doivent d'évaluer la solvabilité de leur client et de lui donner toute information nécessaire concernant le contrat de crédit envisagé⁽²⁾. Avant d'accorder un prêt, ils doivent consulter la Centrale des Crédits aux Particuliers. Ce registre central des crédits belges reprend les informations relatives aux crédits hypothécaires

et aux crédits à la consommation de chaque contractant. Pas question donc d'endetter un client en lui prêtant une somme qu'il ne peut rembourser. En théorie, le consommateur est protégé et informé. En pratique, les groupes bancaires se dégagent de leur responsabilité en développant une offre de crédit vendue en grandes surfaces. Les vendeurs qui y opèrent s'y connaissent peu en matière financière et ne remplissent pas le devoir de conseil auquel ils sont tenus.

Une telle facilité d'obtention de ce type de crédit (souvenons-nous de Sophie) liée à une information plus que lacunaire (souvent, les personnes ignorent les conditions du crédit) emmène, presque à leur insu, un certain nombre de personnes sur la piste glissante du surendettement. Fin 2009, la Banque Nationale de Belgique établissait que 40,5 % des défauts de paiement étaient dû à des ouvertures de crédits.

(1) Basé sur un exemple du bimestriel *Budget&Droits* de janvier/février 2009 : n°202, pp32-33.
(2) Crédits en grandes surfaces et devoir de conseil : les banques jouent-elles un double jeu ? Olivier Jérusalmy, www.financite.be, rubrique « bibliothèque »



Chaque année, la plate-forme Journée sans crédit sensibilise le grand public aux dangers du crédit facile.

Organisée par vingt associations francophones et néerlandophones, la plate-forme Journée sans crédit a pour objectif de sensibiliser les consommateurs aux dangers du crédit facile et de formuler des recommandations aux pouvoirs publics pour améliorer la protection des consommateurs les plus fragilisés.

Retrouvez leurs trucs et astuces pour éviter le surendettement sur www.journeesanscredit.be.

Le commerce équitable est-il la solution?



TROIS QUESTIONS à Laurent Vereylesonne, manager du commerce de détail chez Max Havelaar

FINANCité : Les producteurs labellisés Max Havelaar ressentent-ils la pression que la grande distribution fait subir à ses producteurs ?

C'est tout le but du commerce équitable que d'éviter cette dérive. Notre but est que la pression de l'économie de marché n'écrase pas les producteurs et les fournisseurs. Qu'ils soient

vendus ou non en grande surface, les produits Max Havelaar garantissent ce respect.

Avez-vous vendu votre âme au diable en acceptant de vous plier aux règles commerciales de la grande distribution ?

Nous voulons changer l'économie, mais nous voulons le faire avec les acteurs existants. Les producteurs du Sud nous demandent d'avoir un accès le plus large possible aux consommateurs. Comme nous voulons changer le commerce à grande échelle et faire en sorte que le commerce équitable devienne une norme minimum du commerce interna-

tional, la collaboration avec la grande distribution est nécessaire.

Quel regard portez-vous sur les circuits courts ?

Le fait de consommer des produits issus du local est positif. Si les gens veulent encourager les circuits courts et aller dans des boutiques spécialisées, c'est bien entendu tout à leur honneur. Le fait est que la majorité n'y va pas. C'est pourquoi nous avons intégré les rayons des grandes surfaces.

S'active-t-on dans la grande distribution ?

Alors que le leader mondial de la grande distribution Wal-Mart est à nouveau épinglé par ses actionnaires, le gestionnaire des fonds de pension de la Colombie-Britannique confirme sa volonté de devenir chef de file en matière de responsabilité sociale de l'entreprise.

En bref

- Le Congrès du Travail du Canada encourage les actionnaires de Wal-Mart à réagir via leurs fonds de pension.
- BCIMC : le puissant gestionnaire d'investissement socialement responsable.

THIBAUT MONNIER

Le modèle actuel de la grande distribution répond peu aux préoccupations sociales, éthiques et environnementales. Pour forcer les entreprises à prendre en compte ces préoccupations, les actionnaires peuvent faire pression via le capital investi dans l'entreprise. En déposant des résolutions, en unissant leurs voix et en votant aux assemblées générales, ils peuvent intervenir dans les politiques de gestion et veiller au respect de la bonne gouvernance ou des principes environnementaux et sociétaux.

LE FONDS DE PENSION COMME MUNITION

Même les géants ont des points faibles. En matière d'éthique, le groupe américain Wal-Mart les collectionne. Pour atteindre son chiffre d'affaires annuel de 405 milliards de dollars, le numéro un mondial de la grande distribution se permet tout : travail des enfants, précarité d'emploi, embauche de travailleurs illégaux, etc... Quant au droit à se syndiquer, il est fortement déconseillé par les dirigeants. Les travailleurs du Wal-Mart de Jonquières au Québec sont un exemple de cette limitation des droits au sein du groupe. En 2004, alors qu'ils venaient de réussir à se syndiquer, Wal-Mart décidait de fermer le magasin et de licencier chacun des employés.



TROIS QUESTIONS à Christian Jacquiau, économiste français auteur de « Les coulisses du commerce équitable », aux éditions Milles et une nuits, paru en 2006.

FINANCité : Que reprochez-vous à la grande distribution ?

Je lui reproche son évolution. Au départ, en 1945, la grande distribution avait pour vocation de redonner du pouvoir d'achat aux consommateurs. Aujourd'hui, les intermédiaires ont disparu et les centrales d'achat



S'active-t-on en Belgique ?

AXA, ING, Fortis-BNP-Paribas, Dexia, Citibank, Deutsche Bank, KBC, toutes ces banques utilisent une partie de votre argent pour financer et acheter des actions de Wal-Mart. Au total, le montant investi dans cette chaîne par les banques belges atteint 4,5 milliards d'euros.⁽²⁾

nomie canadienne.

En 2006, la BCIMC soutenait déjà une résolution en faveur d'une meilleure répartition des pouvoirs au sein de la direction du groupe Nestlé. Sa politique de vote par procuration est décrite dans son Shareholder Engagement Guidelines. Ce document fait également référence aux pratiques d'emploi douteuses exercées par Wal-Mart.

La BCIMC ambitionne aujourd'hui de devenir un exemple en matière de responsabilité sociale des entreprises. Le vote par procuration, le dialogue avec les directions des entreprises et la collaboration avec d'autres investisseurs institutionnels y sont devenus prioritaires. Une prise de position qui prouve que la notion de responsabilité sociale des entreprises commence à percer dans le monde de la finance, et que les plus puissants aussi peuvent y trouver leur compte.

(1) www.bcimc.com

(2) Attout Antoine, « Wal-Mart, l'empire du rêve américain », www.financite.be, rubrique « bibliothèque ».

sont devenues libres de dicter leurs règles. On est passé d'un modèle de commerçant à un modèle de spéculateur.

Certains produits labellisés « équitables » se trouvent aujourd'hui en grandes surfaces. Qu'en pensez-vous ?

Au départ, les produits du commerce équitable sont arrivés par des pétitions d'organisations exigeant les produits équitables dans les supermarchés. La démarche était politique et citoyenne. Le but était de contaminer les autres produits pour arriver in fine à ce que tous les produits soient équitables. La grande distribution à d'abord refusé. Puis,

elle s'est rendu compte qu'il y avait un marché. Du coup, elle a introduit les produits du commerce équitable.

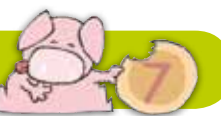
Que préconisez-vous pour responsabiliser la grande distribution ?

La grande distribution fonctionne selon un système ultralibéral. Le but est de faire de l'argent à court terme. Il n'est pas question de responsabiliser la grande distribution. Ce n'est pas son objet. Ce qu'il faut, c'est encourager les alternatives à la grande distribution et aller vers des circuits courts.



Et si on commençait par mieux répartir les ressources ? **Financité**

Financité Sur www.financite.be, je choisis... Où va mon argent !



L'agriculture paysanne à portée de main

ALTERNATIVE
À LA GRANDE
DISTRIBUTION

Privilegier les circuits courts offre une stabilité économique aux agriculteurs et des produits de qualité à des prix abordables aux consommateurs.



En bref

- Les circuits courts évitent les intermédiaires.
- Aubaine pour les agriculteurs et les consommateurs.

Propos recueillis par ANTOINE ATTOUT

Interview d'Alexandre Dewez, coordinateur du réseau bruxellois des groupes d'achat solidaires de l'agriculture paysanne (GASAP), de l'asbl Le Début des Haricots.

FINANCité Magazine: D'où provient le modèle des groupes d'achat solidaire et quelle est leur finalité?

Alexandre Dewez: Les GASAP sont des groupes d'achat solidaire de l'agriculture paysanne.

C'est le modèle de l'agriculture contractuelle de proximité. Ce modèle a été développé dans les années 70 aux États-Unis et au Canada. C'est donc un modèle d'agriculture soutenue par la communauté.

Actuellement, il existe au niveau bruxellois un réseau composé de 30 groupes d'environ 20 ménages chacun. Ce réseau est né en 2006 avec le premier GASAP. À la base, il s'agit d'un réseau informel, bénévole et citoyen qui entend soutenir le modèle d'agriculture paysanne.

On parle ici de circuit court car les intermédiaires sont supprimés entre le producteur et le consommateur.

Quels en sont les avantages directs?

Le premier avantage direct est la suppression de l'intermédiaire. Le bénéfice est partagé entre le producteur et le consommateur: le consommateur va pouvoir accéder à des produits artisanaux de très haute qualité issus de l'agriculture biologique à un prix moins élevé que dans un supermarché ou chez un autre distributeur. Le producteur y gagnera également puisque, ne passant plus par un grossiste ou par un distributeur (supermarché ou épicerie), il récupérera la marge bénéficiaire du ou des intermédiaires.

Autre avantage de taille pour le producteur: la garantie de vendre un certain volume de production pendant au moins un an. En établissant une relation de confiance, le producteur pourra également fidéliser sa clientèle.

Quelles différences avec la grande distribution?

Elle imposera des prix de base peu avantageux pour le producteur pour dégager le bénéfice nécessaire pour rémunérer ses actionnaires et couvrir ses frais de fonctionnement interne. De plus, la grande distribution ne garantit pas qu'elle va continuer à acheter au même prix et de manière régulière. Il y a donc une précarité dans la collaboration avec la grande distribution.

Les circuits courts sont-ils un modèle durable?

À partir de deux hectares en culture maraîchère bio, une famille peut vivre correctement sans subvention. La plupart des agriculteurs belges exploitent 80 hectares et ne s'en sortent pas alors qu'ils reçoivent des subventions.

Il est évident que les États européens auraient grandement intérêt à mettre en place un système de politique agricole paysanne avec de petites exploitations. De l'emploi serait créé, cela protégerait l'environnement, relancerait l'économie et stabiliserait complètement le système.

Alors que les emplois de la grande distribution sont précaires, le modèle des circuits courts solidaires apporte une sécurité aux futurs producteurs locaux en leur offrant des garanties d'avenir.

Il a fallu 50 ans pour détruire ce modèle agricole paysan. Le remettre en place prendra donc de nombreuses années.

Plus d'infos sur cette alternative ou pour trouver un GASAP, rendez-vous sur www.haricots.org/gas www.gasap.be

ALTERNATIVE
À LA GRANDE
DISTRIBUTION

Les accordeurs du Québec

Les systèmes d'échange locaux (SEL) se développent de plus en plus dans notre pays. Ils permettent à des personnes de s'échanger des services. Le moyen de paiement n'est pas l'argent mais le temps. Ainsi, consacrer une heure de son temps à donner un cours de piano permettra d'être crédité d'une heure qui pourra à son tour être utilisée pour un autre service. Ces SEL sont de beaux exemples de solidarité entre personnes mais on leur reproche parfois d'échapper à la mixité sociale. Rares sont les personnes à bas revenus qui les fréquentent. Les Québécois ont déjoué cet écueil en créant les Accorderies. Le projet qui s'apparente à un SEL classique est complété par des services d'intérêt général dont peuvent profiter l'ensemble des Accordeurs.

À Québec, il s'agit d'un service d'achat groupé de produits alimentaires bio et d'un système de crédit solidaire.

Ces services permettent notamment aux personnes défavorisées d'obtenir des crédits qu'elles ne peuvent obtenir par ailleurs et d'avoir accès à des produits de qualité moins chers grâce à l'achat groupé. Enfin, il n'y a pas de bénévolat au sein de ces Accorderies. Tout travail effectué au sein de l'association est rémunéré en crédit temps et est «facturé» à ceux qui bénéficient du service collectif.

www.accorderie.ca

LE DOSSIER FINANcité

Le pot de fer contre le pot de terre

ALTERNATIVE
À LA GRANDE
DISTRIBUTION

À côté des grandes chaînes de distribution vendant des produits standardisés, les monnaies locales permettent d'échanger des biens et services à un niveau régional avec comme but principal de dynamiser l'économie locale.



En bref

- La grande distribution impose ses conditions.
- À l'opposé, les monnaies complémentaires drainent d'autres valeurs.

LAURENCE ROLAND

Quelle que soit la ville dans laquelle on se balade, ce sont pratiquement toujours les mêmes chaînes de magasins qui bordent les trottoirs. À l'intérieur, même décoration, même présentation et mêmes produits. La concurrence qui s'opère entre ces différents groupes et la chasse au bénéfice à court terme aboutissent souvent à de piètres conditions salariales et sociales pour leurs employés et fournisseurs (voir p5).

À l'opposé de cette logique se situent les monnaies complémentaires. Ces monnaies servent à échanger des biens et des services

mais, contrairement à la monnaie classique, elles sont souvent limitées à une région ou à un type de biens et de services. Il existe des milliers de monnaies complémentaires à travers le monde et pratiquement autant de modes de fonctionnement. Parmi celles-ci, on peut citer les SEL (systèmes d'échanges locaux) ou les banques du temps, qui permettent d'échanger des services. L'unité d'échange est le temps.

À côté des SEL, un autre grand type de monnaie complémentaire fonctionne davantage comme la monnaie classique. Sa valeur peut être équivalente à la monnaie classique, parfois même un peu moins. Les monnaies complémentaires peuvent être utilisées dans des magasins, des cafés, des restaurants et des fournisseurs au sein d'une communauté.

Par exemple, l'équivalent de 2,4 millions de dollars circule en *BerkShares* dans l'ouest du Massachusetts. Ils sont échangeables en banque et acceptés dans quelques 400 magasins offrant une grande variété de biens et de

services. Comme c'est souvent le cas pour ce type de monnaie, le taux de change est plus faible. Le *Berkshare* coûte 0,95 dollar. Les utilisateurs reçoivent directement à la caisse une réduction de 5 %, ce qui les incite naturellement à utiliser cette monnaie. Le but affiché du *Berkshare* est de dynamiser l'économie locale et même, à en croire ses concepteurs, à créer une économie régionale autosuffisante basée sur le développement durable et l'aide à la communauté.

D'autres monnaies complémentaires sont davantage basées sur le type de services ou de biens qu'elles permettent d'acheter, tels que la nourriture bio ou les produits «verts». Les unes comme les autres ne rivalisent pas avec les grandes chaînes de magasins, mais leurs créateurs espèrent développer un autre système d'échange de biens et de services, non plus basé sur le profit mais sur d'autres valeurs telles que le développement durable, l'environnement ou l'économie locale.

L'épicerie reprise par tout le village!

ALTERNATIVE
À LA GRANDE
DISTRIBUTION

À Meix-devant-Virton, les habitants ont repris en coopérative l'épicerie du village. Une aventure solidaire qui a permis à tout un chacun d'y trouver son compte!

En bref

- Une initiative locale réussie.
- La coopérative comme vecteur de changement.

THIBAUT MONNIER

Meix-devant-Virton, bourgade ardennaise de 900 habitants située à deux pas de la frontière française, a bien failli perdre sa précieuse épicerie. En 2007, Denise, l'épicière du village, décidait de prendre sa retraite. Un repos bien mérité pour cette indépendante alors âgée de 67 ans. Mais un véritable drame pour les personnes âgées et isolées. Virton est à huit kilomètres certes, mais la ligne de bus est quasi inexistante.

Épaulée par le centre d'animation globale du Luxembourg (CAGL), une poignée de motivés décide de prendre la relève. Une réunion est organisée et un toute-boîte est envoyé pour sonder la population. Les retours sont très encourageants. Les habitants veulent maintenir leur épicerie.

CONCRÈTEMENT

Trois cents habitants achètent pour 5 000 euros de parts dans la coopérative. La commune investit 5 000 euros de plus. Ensemble, ils rebaptisent l'épicerie «L'Épicentre». Le matériel de Denise est racheté et les stocks sont reconstitués. Cette nouvelle collaboration entre les habitants et les représentants communaux fait son effet. Auparavant déserté par les professions indépendantes, le village voit aujourd'hui s'installer un boucher et un libraire. L'économie locale de Meix-devant-Virton reprend du poil de la bête!

UNE AVENTURE PLEINE DE DÉFIS

Voilà bientôt trois ans que l'épicerie a été reprise. Deux employés du CAGL y travaillent à mi-temps, secondés par des bénévoles. Parmi eux, Denise, l'ancienne épicière. Les chiffres de fin de journée peuvent atteindre jusqu'à 1 000 euros. Suffisant pour maintenir un service de qualité, mais pas de quoi faire vivre une personne à temps plein.



ALTERNATIVE
À LA GRANDE
DISTRIBUTION

C Populaire: la coopérative socialiste

On y trouve un peu de tout: du papier toilette au café en passant par l'alcool, le tabac, la viande et le fromage. Un rayon de fruits et légumes est aussi présent. Sur les murs (le rouge est la couleur dominante), le calendrier des fruits de saison de Solidarité est bien visible. L'éducation à la consommation fait partie intégrante du lieu. Nous sommes dans un C Populaire, nom donné à l'enseigne des Magasins du Peuple, une coopérative créée par la FGTB, le PS et la mutuelle Solidarité. Le premier C Populaire a ouvert en février à Verviers sous forme de bras-

serie. Depuis, deux nouvelles ouvertures ont suivi, à Cheratte et Blegny, sous forme d'épicerie.

Avec C Populaire, nous voulons relancer le commerce de proximité et valoriser la production belge, déclare Rachel Ardu, la coordinatrice du projet. Si les produits du terroir sont effectivement mis en avant dans les étagères, l'exercice a ses limites: toutes les grandes marques sont aussi présentes, au cas où. Quant aux prix, ils sont particulièrement intéressants pour les affiliés FGTB qui bénéficient d'une remise de 10 %. Réponse à la crise libérale pour certains, moyen d'agrandir les rangs pour d'autres, ces nouveaux «Magasins du peuple» ont le mérite de naître là où l'économie locale avait disparu.

www.cpopulaire.be

Les chiens aboient, la caravane passe...

A QUOI SERT MON ARGENT?

Le Mrax se bat contre toutes les discriminations à caractère raciste. Quels qu'en soient les auteurs. Quelles qu'en soient les victimes.

En bref

- Combattre l'exclusion raciste sur tous les fronts.
- Le cas des gens du voyage.

CHRISTIAN DESERT

Vous avez dit « finance solidaire » ?

Chaque fois que vous placez de l'argent dans un produit financier solidaire et que vous choisissez une association bénéficiaire, celle-ci reçoit de la banque un pourcentage de ce montant, lui permettant de développer ses activités. Vous pouvez choisir des associations comme celles présentées ci-contre. Cf. liste des produits financiers solidaires p.15.



Mrax a développé une série de groupes de travail (voir leur agenda sur mrax.be). L'un de ces groupes planche sur les discriminations envers les gens du voyage.

MANOUCHES, YÉNICHES... ET BIEN D'AUTRES ENCORE

Parler des gens du voyage, c'est parler d'une grande diversité de personnes. Parmi eux, on trouve des Manouches, des Sintis, des Roms, des Yéniches, etc. Néanmoins, ils ont tous pour point commun un mode de vie itinérant, par opposition notamment à de nombreux Roms d'Europe de l'Est qui avaient été sédentarisés, de force, par certains régimes communistes. Ils ont aussi pour point commun d'être victimes de discriminations multiples. En effet, si en France et en Flandre, par exemple, des politiques sont mises en œuvre pour reconnaître la légitimité de l'habitat mobile (caravanes) et favoriser l'établissement de terrains de passage officiels, où ils peuvent stationner quelques jours, en Wallonie et à Bruxelles, on n'est quasiment nulle part.

NOUS, GENS DU VOYAGE, REVENDIQUONS !

Pour mener à bien son combat, le Mrax s'adresse aux autorités publiques en Communauté française pour :

Cesser les expulsions arbitraires. Faire en sorte que l'octroi d'un emplacement officiel dans une région n'ait pas pour effet de généraliser les expulsions arbitraires dans toute la région concernée. En effet, on a souvent constaté que lorsqu'un terrain, de 25 places, par exemple, s'ouvrirait, tous les gens du voyage qui ne disposaient pas de l'emplacement une fois que celui-ci était occupé, se voyaient traiter de manière beaucoup plus dure qu'auparavant.

Ne plus avoir recours à la loi sur le stationnement. Faire en sorte que la loi napoléonienne sur le stationnement, qui implique une expulsion pour un stationnement de 24 ou 48 heures à la même place, ne soit plus appliquée. On doit cesser de traiter les gens du

voyage et leurs caravanes comme s'il s'agissait de remorques ou de voitures en infraction de stationnement.

Préserver notre culture. Il faudrait comprendre enfin que les gens du voyage ne cherchent pas à occuper illégalement des terrains privés, mais qu'ils n'ont pas le choix. C'est la seule manière pour eux de préserver leur culture, au centre de laquelle on trouve le voyage.

Passer de mesures incitatives à des mesures contraignantes. Au niveau des régions, à l'heure actuelle n'existent que des incitatifs, notamment financiers, à l'établissement de terrains de passage officiels. Les gens du voyage voudraient que cela devienne une obligation, comme dans la loi Besson, en France, qui oblige toutes les communes de plus de 5 000 habitants à ouvrir un terrain de passage.

Mettre fin aux expulsions nocturnes. La pratique trop répandue des expulsions entre 23 heures et 6 heures du matin doit cesser. Les personnes âgées doivent pouvoir se reposer, les enfants doivent pouvoir se reposer et aller à l'école, les parents doivent pouvoir mener leurs activités professionnelles le matin. Comme tout le monde, les gens du voyage ont droit à un semblant d'intimité et de vie normale.

Désigner des personnes de contact. Il serait judicieux que, dans chaque commune, une personne soit désignée pour servir d'interlocuteur et, au besoin, de médiateur avec les gens du voyage. Cela éviterait un bon nombre de malentendus et de frictions inutiles.

Ces revendications ne sont pas neuves et le Mrax a grand besoin d'un maximum de soutien pour les faire avancer. Expositions et semaines à thèmes sont des formes de soutien qui se mettent en place. Il en existe mille autres encore et le groupe de travail du Mrax sur les gens du voyage est bien entendu entièrement disposé à les accueillir.



Rue de la Poste 37
B-1210 Bruxelles
Tél. - 02/209.62.50
Fax - 02/218.23.71
mrax@mrax.be
www.mrax.be

L'UNION FAIT LA FORCE

La question environnementale a une portée «planétaire». Elle dépend toutefois de l'addition de comportements et de décisions au niveau local. C'est pourquoi, par-delà son travail de lobbying, Inter-Environnement Wallonie développe des campagnes de sensibilisation tentant de mettre chaque citoyen devant ses responsabilités.

La démarche ne vise pas à culpabiliser mais à informer. Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, l'alternative est simple: ou nous revoyons dès aujourd'hui notre consommation à la baisse, ou nous serons demain obligés d'y renoncer totalement.

Ainsi, IEW a pu élaborer une position sur le développement de l'éolien tenant compte des préoccupations des promoteurs des énergies

De l'or bleu en portefeuille

A QUOI SERT MON ARGENT?

Des entreprises améliorent leur comportement pour intégrer des fonds de placement éthique.

En bref

- Des fonds éthiques quasiment aussi performants qu'un investissement classique.
- KBC Asset Management aide les entreprises à devenir socialement responsables.

GEERT HEUNINCK

Nombre d'entreprises ignorent que les investisseurs peuvent jouer un rôle au niveau de la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) en préférant les entreprises qui attachent une grande importance à leur impact sur l'environnement, à une gestion adéquate, à l'entretien de bonnes relations avec leurs collaborateurs, etc.

KBC Groupe propose depuis de nombreuses années des investissements socialement responsables, et cela également à l'intention des particuliers. Ces fonds d'investissement** canalisent les capitaux vers les entreprises les plus durables. Ils constituent ainsi un vecteur de la responsabilité sociétale.

En tant qu'investisseur, vous ne devez pas vous satisfaire d'un rendement inférieur. Les investissements socialement responsables enregistrent sur le long terme des performances quasiment identiques à celles de leurs homologues classiques, qui n'excluent pas nécessairement les fabricants d'armes, les cigarettiers, les entreprises peu respectueuses des droits de l'homme, etc.

RSE: TOUT LE MONDE Y GAGNE

Les investisseurs ne sont pas les seuls à s'intéresser aux investissements socialement responsables. Les entreprises ne veulent pas faire mauvaise figure lors de l'évaluation de leur responsabilité sociétale. Le classement RSE publié en ligne par KBC Asset Management (KBC AM) incite les entreprises à améliorer leur score en matière de RSE. Colruyt par exemple, a pris conscience de la nécessité d'améliorer sa communication externe

et de mieux expliquer sa politique en développement durable. Delhaize est invité à porter plus d'attention aux relations avec ses travailleurs et à leur offrir une plus grande diversité d'emplois et un meilleur accès à la formation. Une évolution où tout le monde est gagnant: l'entreprise, l'investisseur et la société.

RSE: UNE STRATÉGIE ?

KBC Groupe entre également en contact avec les entreprises afin d'attirer leur attention sur les dangers et les opportunités de la responsabilité sociétale. Pour bon nombre des petites entreprises spécialisées intégrées dans les fonds thématiques ECO promus par CBC, la responsabilité sociétale constitue un nouvel univers. Les analystes les aident dès lors à élaborer des stratégies adéquates. Ainsi, Tri-Tech Company, un producteur chinois de systèmes de gestion des eaux, s'est renseigné auprès de KBC AM pour connaître les éléments à intégrer dans une politique anticorruption. Quelques mois plus tard, il a élaboré un plan qui lui a permis de faire son entrée dans KBC ECO Fund Water*.



INVESTIR DANS L'EAU

L'avoir total de ce compartiment est systématiquement investi à hauteur d'au moins 75 % dans des actions de sociétés actives de manière durable dans le secteur de l'eau. Ces entreprises doivent réaliser une grande part de leur chiffre d'affaires dans ce secteur.

Les entreprises doivent respecter des conditions minimales en matière d'environnement, de droits de l'homme, de commerce et de fabrication d'armes ainsi que d'énergie nucléaire. Ces conditions minimales sont fixées par KBC Asset Management en collaboration avec un Comité consultatif environnemental indépendant. Ces organes peuvent aussi modifier la méthodologie d'analyse de la durabilité sur la base de nouvelles tendances sociétales. La sélection des actions est effectuée par le département Investissements durables de KBC Asset Management et le Comité consultatif environnemental.

Il ne s'agit là que d'un exemple parmi d'autres démontrant que les investissements socialement responsables peuvent inciter les entreprises à s'engager sur la bonne voie, en l'occurrence celle de la responsabilité sociétale.

Si notre méthode et les résultats de nos recherches vous intéressent, surfez sur www.cbc.be/investissementsdurables.

Cotation du fonds par le Réseau Financement Alternatif:

★★★, 7,4/10

(la méthodologie de cette analyse est disponible sur www.financite.be - cliquer sur «produits éthiques et solidaires»)

* Water est un compartiment de la sica de droit belge KBC Eco Fund. Possibilité d'entrée et de sortie quotidienne. Frais d'entrée: 3 %. Frais de sortie: néant. Montant destiné à décourager un retrait dans le mois qui suit l'entrée: max. 5 % (en faveur du compartiment). Taxe boursière CAP (max. 750 euros): 0,5 % en cas de vente. Service financier: KBC Bank, CBC Banque et Centea. Le prospectus simplifié, le prospectus et le dernier rapport périodique sont disponibles dans toutes les agences de KBC Bank, CBC Banque et Centea. Précompte mobilier sur les dividendes (actions de distribution): 15 %. Les plus-values (actions de capitalisation) ne sont pas soumises au précompte mobilier. Plusieurs exemples sont fournis dans le prospectus simplifié.

** 'Fonds' est un nom collectif pour les Organismes de placement collectif (OPC) dont CBC assure la promotion.



BANQUE ET ASSURANCE,
Service de gestion et produits financiers et d'épargne
Grand-Place, 5 - 1000 Bruxelles, Belgique

Agir au présent pour préserver l'avenir

A QUOI SERT MON ARGENT?

Inter-Environnement Wallonie se bat pour un développement durable et lutte contre les atteintes à l'environnement, que ce soit à l'échelon local, régional ou fédéral.

En bref

- IEW veut intégrer l'environnement dans toutes les politiques sectorielles.
- Son prochain combat portera sur la responsabilisation du secteur aérien low cost.

VÉRONIQUE PATERNOSTRE

Depuis plus de 30 ans, Inter-Environnement Wallonie (IEW) fédère les associations de défense de l'environnement actives en Région wallonne. Son action vise à dégager les messages du mouvement environnemental pour les porter devant les politiques d'une part, et à faire évoluer le débat pour passer de l'intérêt particulier à l'enjeu collectif, d'autre part.



renouvelables, des naturalistes inquiets pour la faune et des défenseurs de l'intégrité des paysages. Forte de 150 associations membres, Inter-Environnement Wallonie se bat aussi pour que la Belgique sorte du nucléaire, pour que l'eau soit de meilleure qualité ou encore pour diminuer la production de déchets.

POUR UNE RÉFORME DU TRANSPORT AÉRIEN LOW COST

IEW veut réformer le secteur aérien low cost. Si nous continuons à augmenter notre utilisation de l'avion au même rythme que lors des deux dernières décennies, à l'horizon 2040, les émissions de gaz à effet de serre de ce secteur dépasseront à elles seules le total des émissions admises pour maintenir le réchauffement global sous les 2°C...

L'objectif d'IEW est double: dresser un état des lieux du secteur dans un premier temps et élaborer une plate-forme destinée aux revendications communes ensuite. Cette action est menée sur le plan théorique sur base des analyses des chercheurs d'IEW. Sur le plan pratique, IEW rencontrera dès septembre prochain les utilisateurs, les syndicats, les gestionnaires

des infrastructures aéroportuaires et les représentants du secteur touristique afin de les sensibiliser aux enjeux environnementaux.

L'asbl prévoit également des animations à destination des étudiants de l'enseignement supérieur afin de les informer des conséquences multiples du recours aux compagnies à bas coût. Ainsi, seront passées en revue les nuisances environnementales mais aussi la dérégulation sociale des emplois associés à cette activité (entre autres le personnel de bord) ou encore la concurrence déloyale vis-à-vis de modes de transport moins polluants.

Il s'agit in fine de convaincre les plus jeunes de privilégier, lorsqu'elles existent, des alternatives peut-être légèrement plus chères... mais beaucoup plus responsables!



6 Bld du Nord
5000 Namur
iew@iewonline.be
www.iewonline.be



Agir

1001 façons de découvrir ou promouvoir la finance solidaire !

Activités et outils développés pour les groupes FINANcité

Le Réseau Financement Alternatif a développé des outils destinés au grand public qui nourrissent les activités des groupes locaux.

INFORMATION GÉNÉRALE

Conférence avec intervenant :

- Introduction au monde bancaire
- Finance éthique et solidaire
- Monnaies complémentaires
- Microfinance
- Les systèmes d'échanges locaux
- Lutte contre le surendettement
- Les références budgétaires

Ciné-débat :

Réflexion sur le milieu financier et les mécanismes de financement solidaire.

- *Let's Make Money*
- *The Corporation*
- *La double face de la monnaie*
- Vidéos témoignages récoltés par FINANcité

JEUX

Jeu FINANcité :

Approche sur les impacts de l'épargne et l'ISR.

Jeu de rôle de 9 à 25 joueurs.

Jeu FRICSOL :

Approche sur la finance solidaire (style monopoly). Jeu de table, coopératif de 2 à 6 joueurs.

Jeu de la Ficelle :

Adapté à la finance, il propose une approche systémique du monde financier. Jeu de rôle de 10 à 30 personnes.

3 mois d'une vie :

Jeu de table pour l'introduction à la gestion budgétaire.

Crédit :

Outil ludique de détournement de publicités sur le crédit.

FORMATION

Budget :

Formation budgétaire grâce à l'outil européen : les références budgétaires.

Groupe d'épargne :

Création d'un groupe d'épargne de proximité.

Plan your future :

Gestion budgétaire et perspectives d'améliorations professionnelles.

Monnaies complémentaires :

- Formation pour la création d'un SEL.
- Soutien à la mise en place d'un projet pilote sur les monnaies locales.

OUTILS INFORMATIQUES

- Logiciel de gestion des banques du temps.
- Logiciel de gestion pour la mise en place de monnaies complémentaires.

ACTIONS

Inviter / interpellier

- Vos mandataires communaux à venir expliquer l'utilisation de l'argent public.
- Les banquiers de votre ville à venir expliquer l'utilisation de l'épargne de leurs clients.

Vous êtes intéressé(e)s ?

N'hésitez pas à nous contacter à citoyen@financite.be ou au 02/340.08.63 si vous souhaitez organiser une activité sur la finance responsable dans votre région.



Soutenez notre programme d'éducation financière

Face à la crise financière et à ses conséquences sociales, 45 associations membres du Réseau Financement Alternatif ont décidé d'unir leurs forces pour lancer, dès cette année, un vaste programme d'éducation à la finance responsable et solidaire. Aidez-nous à aller plus loin.

Pour toucher les citoyens dans leur cadre de vie et favoriser les initiatives locales de finance solidaire, le Réseau Financement Alternatif met sur pied des groupes FINANcité. Notre but est que, d'ici quelque temps, tout comme il existe des associations d'amis de la nature, il se crée en Communauté française des groupes FINANcité actifs autour de la finance solidaire. Ensemble, nous voulons agir pour (re)créer du lien, dynamiser

l'échange de biens et services au niveau local et agir concrètement contre le crédit facile.

SOUHAITEZ-VOUS Y CONTRIBUER ? FAITES UN DON !

Votre aide permettra au Réseau Financement Alternatif de soutenir ces groupes locaux.

N'attendez plus. Vous pouvez dès maintenant verser votre don sur le compte Triodos

523-0457820-55 avec la mention « don ». À partir de 30 € par année civile, vous recevrez une attestation fiscale.

Vous avez peur d'oublier ? Optez pour l'ordre permanent. Il vous suffit alors de télécharger le document sur www.financite.be et de le remettre complété à votre institution bancaire.

D'ores et déjà, un grand merci pour le soutien que vous apportez à nos actions.

Midis formations à la finance responsable et solidaire

Profitez de votre heure de table pour vous informer sur un sujet particulier de la finance responsable et solidaire.

Lundi 21 juin 2010 : ISR et grands magasins.

- Principaux apprentissages de la situation française (documentée);
- Comparaison et spécificités belges;
- Réflexions et recommandations (plate-forme JSC)

Lundi 20 septembre : Rapport 2009 ISR.

Comme chaque année, le Réseau Financement Alternatif publie une cartographie quantitative et qualitative de l'investissement socialement responsable en Belgique.

Les formations ont lieu de 12h30 à 14h à l'adresse bruxelloise du Réseau (chaussée d'Alsemberg n°303-309 à 1190 Bruxelles). La participation à ces ateliers est gratuite, mais l'inscription est vivement recommandée. Pour vous inscrire, téléphonez au 02 340 08 60 ou envoyez un courriel à info@rfa.be.

FINANcité est à Couleur Café du 25 au 27 juin

Ces 25, 26 et 27 juin, FINANcité sera présent sur le site de Tour et Taxis. Installé au cœur du village solidarité, FINANcité proposera une animation vidéo et répondra aux questions des festivaliers. L'occasion de sensibiliser le public bruxellois à la finance solidaire dans un cadre musical et festif. Une 21^e édition qui s'annonce déjà torride!

Quand ? les 25, 26 et 27 juin

Où ? sur le site de Tour et Taxis à Bruxelles

Renseignements : www.couleurcafe.be



Les groupes FINANcité se forment !

Dans le FINANcité Magazine précédent, un appel était lancé pour inviter des personnes à former des groupes locaux axés autour de la finance solidaire. Le but des ces groupes est d'informer, interpellier ou mettre de vraies actions en place autour d'une des trois thématiques : le crédit, l'épargne solidaire ou les monnaies complémentaires

Groupe investisseurs Bruxelles : 4 personnes composent ce groupe actuellement. Le groupe cherche à se fortifier via l'intégration de nouveaux membres. Son but est de créer un groupe d'épargne de proximité avec des critères de rentabilité minimum.



Intéressé(e) à rejoindre l'un de ces groupes ou à en créer un autre? Contactez-nous à citoyen@financite.be ou par téléphone au 02 340 08 63

Depuis lors, déjà trois groupes sont nés ou sont en passe de l'être :

Financ'éthique Mons : créé en avril 2010, ce groupe montois est basé sur la collaboration de 7 personnes. Le groupe a axé ses activités sur la sensibilisation, l'interpellation de pouvoirs publics en matière de finance publique et enfin sur l'implémentation d'une monnaie complémentaire régionale.

Groupe local de Sud-Luxembourg (Virton-Arlon) : composé de 4 à 5 membres, ce groupe vise à sensibiliser leurs concitoyens sur la finance éthique et solidaire et sur la responsabilité des banques en matières d'impact social et environnemental.

Top 5 des articles les plus lus sur financite.be

avril et mai 2010

- 1/ L'interventionnisme public dans la finance
- 2/ Memorandum élections fédérales - juin 2010
- 3/ Vers une banque d'intérêt général
- 4/ Et si l'économie sociale créait une mutuelle d'épargne solidaire?
- 5/ Développement et professionnalisation du microcrédit en Belgique

Vous aussi...

DISTRIBUEZ LE FINANcité MAGAZINE AUTOUR DE VOUS !

Vous aimeriez diffuser le FINANcité Magazine dans votre entourage ? Pour recevoir des exemplaires gratuits, contactez-nous au 02/340 08 60 ou via info@financite.be. N'hésitez pas à nous proposer d'autres façons de faire passer le message : organisation d'une conférence sur la finance éthique et solidaire dans votre commune, lien depuis votre site Internet, etc.

DEVENEZ MEMBRE DU RÉSEAU FINANCEMENT ALTERNATIF

Vous donnerez plus de poids à tous ceux qui soutiennent que la rentabilité de l'argent peut être non seulement économique, mais aussi sociale, environnementale et humaine. Une fois membre, **vous ferez entendre votre voix en participant aux assemblées générales du Réseau Financement Alternatif ; vous recevrez un abonnement d'un an au FINANcité Magazine (valeur 10 €).** Pour devenir membre, il suffit de verser 25 € sur le compte 001-1010631-64 du Réseau Financement Alternatif avec la mention « membre RFA ».

AVANTAGE RÉSERVÉ AUX MEMBRES

Grâce à votre statut de membre, bénéficiez d'une réduction de 10 € sur l'abonnement au Cahier FINANcité (25 € au lieu de 35 € pour 4 numéros). Versez 50 € sur le compte 001-1010631-64 avec la mention « membre RFA + abonnement Cahier ».

OFFREZ UN AN D'ABONNEMENT AU FINANcité MAGAZINE !

Le FINANcité Magazine est une publication trimestrielle distribuée à 100 000 exemplaires et destinée à mieux faire connaître la finance éthique et solidaire en Belgique.

Abonnez une personne de votre entourage : **elle recevra chaque trimestre dans sa boîte aux lettres son précieux magazine ; elle sera informée des dernières nouvelles sur la finance éthique et solidaire ; vous contribuerez ainsi à mieux faire connaître la finance éthique et solidaire.**

Pour abonner un de vos proches, il vous suffit de verser 10 € (avec la mention Cadeau Abonnement FINANcité+le nom de la personne) sur le compte 001-1010631-64 du Réseau Financement Alternatif. Envoyez-nous par courriel ou par courrier postal une confirmation de l'adresse postale du ou des destinataires(s) à :

info@financite.be
ou au Réseau Financement Alternatif,
chaussée d'Alsemberg, 303, 1190 Forest.



Choisissez le projet que vous voulez soutenir. **Financité**

Financité Financer une multinationale ou un projet social ?



La spéculation sur la dette

LAURENCE ROLAND

D'un côté, prenez les gens comme vous et moi, qui consomment et parfois empruntent pour se payer une voiture, un logement, un nouveau canapé... et qui, quand ça va mal, empruntent pour se payer un bien de consommation courante, de la nourriture, etc... Lorsque survient une perte d'emploi, un accident ou une maladie, certains se retrouveront tout à coup en difficulté de paiement et plus tard peu-être en médiation de dettes. Les créanciers essaieront tant bien que mal de récupérer leur argent par des saisies sur leurs biens ou directement sur salaire.

De l'autre côté, prenez un pays comme la Grèce. Voilà un pays qui, comme tous les autres, doit financer des activités, payer des salaires, réparer les routes, soutenir le système de santé, etc. Pour ce faire, il encaisse les impôts de ses contribuables et emprunte également de l'argent en émettant des obligations que des banques, des particuliers ou des fonds peuvent acheter via le marché. Ainsi, la Grèce émet des titres contre de l'argent et promet de rembourser après une certaine période avec un intérêt. Le taux d'intérêt tourne en général autour de 2 %, mais dans le cas de la Grèce, il était en mars dernier de 6,25 %. La Grèce se retrouve donc dans une situation où elle est obligée d'emprunter pour faire face à ses dépenses et cet emprunt terriblement onéreux l'endette encore davantage.

MAIS COMMENT EN EST-ON ARRIVÉ LÀ ?

La faute notamment aux *hedge funds*, les fameux fonds spéculatifs dont le but est de faire l'argent sur le dos de... l'argent, en dehors de toutes considérations écologiques ou sociales. Un des inventeurs des *hedge funds* est Georges Soros qui, en 1992, fit sombrer la livre sterling. Il avait vendu pour des milliards de cette devise sans avancer d'argent. Du coup, la livre inondant les marchés, son prix chuta fortement et Georges Soros en



La Grèce a été obligée d'emprunter pour faire face à ses dépenses et cet emprunt terriblement couteux l'a endetté davantage.



racheta alors à un prix nettement inférieur. Cela lui permit au passage de gagner un milliard de dollars et obligea la livre sterling à sortir du système monétaire européen !

Revenons à la Grèce. Ce pays a plus que probablement manqué de rigueur budgétaire. Les spéculateurs ont vu là une bonne opportunité de gagner de l'argent. Ils ont d'abord misé sur la baisse du prix des obligations émises par la Grèce et ensuite acheté des credit default swaps (CDS).

Les CDS sont une sorte d'assurance pour protéger l'acheteur contre le défaut de paiement de l'emprunteur (ici, la Grèce). Si le risque de défaut de paiement augmente – c'est ce qu'on entend constamment dans les médias –, le prix de ces assurances augmente également. Les spéculateurs ont donc acheté des CDS, attendu que les prix montent et puis les ont revendus en empêchant au passage une belle plus-value.

Dans le même temps, le prix des CDS augmentant, les financiers en concluent que la capacité à rembourser de la Grèce diminue, de sorte qu'il est de plus en plus cher pour cet État d'emprunter puisqu'il est plus risqué pour les prêteurs de lui octroyer des crédits. C'est ainsi que la Grèce emprunte actuellement à 6,25 %, pénalisant davantage encore son économie et sa population puisque les politiques d'austérité imposées à la Grèce se font forcément au détriment des politiques sociales.

Pour rappel, ce sont les CDS qui ont été utilisés pendant la crise des *subprimes* en 2008. Des banques ont acheté des CDS en masse, pariant que les prix allaient

Chaque numéro du FINANCité Magazine vous propose de confronter un sujet financier d'actualité à la finance éthique et solidaire.

La finance éthique et solidaire...
... et les paradis fiscaux
... et la spéculation sur les matières premières
... et la titrisation
... et la régulation
...

monter, mais quand les gens n'ont plus pu rembourser leur emprunt hypothécaire, les banques qui avaient acheté de nombreux CDS (en attendant que le cours augmente) n'ont plus pu garantir les CDS portant sur ces emprunts.

Toutefois, la différence est qu'un État ne peut se trouver en faillite mais seulement en cessation de paiement. En d'autres termes, il devra toujours négocier avec ses créanciers pour permettre le remboursement de la dette. L'augmentation du cours des CDS se base sur un risque élevé de faillite de la Grèce, risque qui, pour un état, est en réalité... faible.

QUEL RAPPORT AVEC LA FINANCE ÉTHIQUE ?

Aucun bien sûr ! Tout d'abord, la majorité de ceux qui liront cet article ne s'appellent pas Georges Soros et n'ont pas spéculé sur la dette grecque en achetant des CDS. Quoique ! Des milliers d'épargnants ont fait les frais de la dernière crise, non pour avoir spéculé mais pour avoir été victimes de leur banque, qui leur a vendu un chat dans un sac. Des petits épargnants ont ainsi perdu toutes leurs économies en ayant acheté des créances mal-saines à leur insu.

Ensuite, la majorité des lecteurs seront conscients que l'argent ne peut pas servir qu'à faire de l'argent. Les articles de FINANCité Magazine tentent de mettre en avant l'investissement dans des activités réelles et positives. La finance éthique – à travers les fonds d'investissement éthique – permet d'investir dans des entreprises respectueuses de l'être humain et de l'environnement.

La finance sociale va un pas plus loin. Elle permet de soutenir financièrement des projets qui améliorent la cohésion sociale. Il peut s'agir d'associations œuvrant dans les domaines de la culture, de la formation, de la lutte contre l'exclusion... ou d'une entreprise – commerciale ou non – qui, dans son secteur, tente de limiter les disparités entre les individus. Des investissements de ce type sont présentés sur le tableau de droite.

Épargnez malin

Aperçu des produits financiers solidaires en Belgique

Pratiquement tous les Belges possèdent un compte d'épargne sur lequel ils déposent (une partie de) leurs économies en attendant d'en avoir besoin. Avec cet argent placé, ils perçoivent 1, 2, voire 3 % d'intérêts annuels. D'autres investissent une partie de leur argent dans des fonds de placement ou directement dans des entreprises. Pourquoi ne pas faire de même mais en donnant à votre argent une utilité sociale ? Vous permettrez ainsi à des associations ou des entreprises avec une plus-value sociale évidente de développer leurs activités.

Placer ou investir solidaire, c'est investir utile pour l'homme et la planète.

Tous les produits financiers éthiques et solidaires en ligne sur www.financite.be, onglet « L'épargne éthique »

INVESTISSEMENT COLLECTIF : LA TOTALITÉ DU MONTANT QUE VOUS PLACEZ DANS LA COOPÉRATIVE OU L'ORGANISME SERA RÉINVESTIE DANS DES ENTREPRISES OU DES ORGANISATIONS NON COTÉES EN BOURSE ET APPARTENANT AU SECTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE.

PRODUIT	ORGANISME FINANCIER	DANS QUOI EST RÉINVESTI VOTRE ARGENT ?	RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE
Epargne de proximité	L'AUBE, LA BOUÉE, LES ECUS BALADEURS, LA FOURMI SOLIDAIRE, LE PIVOT	Dans des projets locaux solidaires (belges) actifs dans l'économie sociale, la lutte contre l'exclusion, l'éducation et la formation, la santé et la culture.	INV.MIN. : Pas de montant minimum - RENDMENT : Pas de rémunération de l'épargne
Part de coopérateur Alterfin	ALTERFIN	Dans des institutions de microfinance et des associations de petits producteurs liés au commerce équitable dans le Sud (Amérique latine, Afrique et Asie).	INV.MIN. : 62,5 € - RENDMENT : 4 % (en 2009)
Parts de coopérateur Crédal	CRÉDAL	Dans des projets ou entreprises belges d'économie sociale ou actives dans la lutte contre l'exclusion.	INV.MIN. : 10, 100 ou 500 € selon la formule - RENDMENT : Pas de rémunération du capital ou couverture du taux d'inflation selon la formule
Parts de coopérateur Incofin	INCOFIN	Dans des petites entreprises dans les pays en développement et en transition via des institutions de microfinance durables (Amérique latine, Afrique, Asie et Europe de l'Est).	INV.MIN. : 130,20 € - RENDMENT : 2 % (en 2009)
Parts de coopérateur Oikocredit-be	OIKOCREDIT-BE	Dans des projets solidaires dans les pays en voie de développement.	INV.MIN. : 250 € - RENDMENT : 2 % (en 2009)

INVESTISSEMENT DIRECT : LA TOTALITÉ DU MONTANT QUE VOUS PLACEZ EST DIRECTEMENT INVESTIE DANS L'ORGANISME QUE VOUS AVEZ CHOISI.

Parts de coopérateur Les Tournières	LES TOURNIÈRES	Dans la société coopérative Les Tournières qui réhabilite des bâtiments dans la région de Liège pour en faire des habitations sociales ou les louer à des associations.	INV.MIN. : 250 € - RENDMENT : Pas de rémunération du capital
Certificats d'action de la banque Triodos	BANQUE TRIODOS	Directement dans le capital de la banque Triodos.	INV.MIN. : Pas de montant minimum RENDMENT : à titre indicatif, dividende 2009 : 1,95 € par certificat (au 25/5/10, valeur intrinsèque par certificat : 72 €)
Parts de coopérateur Espace Kegeljan	ESPACE KEGELJAN	Dans la société coopérative Espace Kegeljan qui s'occupe de l'éco- et la biorénovation d'un bâtiment à Namur destiné à héberger des associations.	INV.MIN. : 50 € - RENDMENT : 2 %
Obligations	OXFAM-SOLIDARITÉ	Directement dans l'asbl Oxfam-Solidarité pour la réduction de sa dette.	INV.MIN. : 500 € - RENDMENT : 0 ou 3 %, selon la formule
Emissions zéro	VENT D'HOUYET	Dans la société coopérative Emissions zéro pour la construction de deux parcs éoliens.	INV.MIN. : 250 € - RENDMENT : 3 % annuel + chèque électricité (bon à valoir auprès de votre fournisseur d'électricité verte)

COMPTE D'ÉPARGNE OU À TERME : UNE PARTIE OU LA TOTALITÉ DE L'ÉPARGNE COLLECTÉE EST INVESTIE PAR LA BANQUE DANS DES ACTIVITÉS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE.

PRODUIT	ORGANISME FINANCIER	A QUOI SERVIRA VOTRE ARGENT ?	PARTAGE SOLIDAIRE	RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE
Epargne Cigale	BNP PARIBAS FORTIS	25 % de l'épargne collectée sont investis par la banque dans des projets ou organisations non cotés en Bourse qui innoveront sur le plan sociétal et/ou qui mènent une politique sociale positive et/ou qui mènent une politique de gestion écologique intégrale et/ou qui présentent une offre de produits qui se distinguent sur le plan social ou écologique. Le reste (75 %) est investi dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	La banque cède une partie de ses bénéfices à une association de votre choix, membre du RFA ⁽¹⁾ . Vous pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à cette même association ⁽²⁾ .	INV.MIN. : pas de montant minimum - RENDMENT : 1 % (taux de base) + 0,25 % (fidélité) ⁽³⁾
Compte Epargne Triodos (compte épargne, compte épargne Plus, compte épargne Junior, compte à terme)	BANQUE TRIODOS	L'épargne collectée est investie dans la nature et l'environnement (40 %), dans l'économie sociale (23 %), dans la culture et le non-marchand (35 %), et dans d'autres secteurs durables (2 %).	La banque cède une partie de ses bénéfices à une association de votre choix (et, uniquement pour le compte d'épargne Junior, Triodos cède en plus 10 € à Plan Belgique asbl). En outre, vous pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à une association de votre choix.	INV.MIN. : pas de montant minimum (sauf pour le compte Epargne Plus : 3 500 € et pour le compte à terme : 2 500 €) RENDMENT ⁽³⁾ : Compte d'épargne : 1,00 % (taux de base) + 0,25 % (fidélité) - compte d'épargne Plus : 0,75 à 1,15 % (suivant l'encours) + 0,25 % (fidélité) - compte d'épargne à terme : 1,00 à 2,90 % (suivant la durée) - compte d'épargne Junior : 1,00 % (taux de base) + 0,50 % (fidélité)

FONDS DE PLACEMENT : L'ÉPARGNE COLLECTÉE EST INVESTIE PAR LA BANQUE DANS DES ENTREPRISES COTÉES EN BOURSE SOCIALEMENT RESPONSABLES. ⁽⁵⁾

AlterVision Balance Europe	BNP PARIBAS FORTIS	Dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	La banque cède une partie de ses bénéfices à une association de votre choix, membre du RFA.	RISQUE : 3 (50 % actions - 50 % obligations) - INV.MIN. : +/- 330 €
AlterVision Croix-Rouge			La banque cède une partie de ses bénéfices à la Croix-Rouge ; Vous pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à la Croix-Rouge.	RISQUE : 2 (75 % obligations - 25 % actions) - INV.MIN. : +/- 1.430€
Evangelion			La banque cède une partie de ses bénéfices à la Fondation Saint-Paul (formation à l'Evangile et soutien aux médias chrétiens)	RISQUE : 1 (20 % actions, 70 % obligations, 10 % instruments du marché monétaire libellé en €) - INV.MIN. : +/- 275 €
Triodos Values Bond Fund	BANQUE TRIODOS	Dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux. Dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux. Dans des petites et moyennes entreprises cotées en Bourse (principalement dans les domaines des technologies environnementales, des énergies durables et des technologies médicales).	La banque cède une partie de ses bénéfices à une association de votre choix : associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation & la formation, les relations Nord-Sud,...	RISQUE : 1 (100 % obligations) INV.MIN. : 250 €
Triodos Values Equity Fund				RISQUE : 3 (100 % actions) INV.MIN. : 250 €
Triodos Values Pioneer Fund				RISQUE : 6 INV.MIN. : +/- 250 €

PRODUITS D'ASSURANCE : L'ÉPARGNE COLLECTÉE EST INVESTIE PAR LA BANQUE DANS DES ENTREPRISES COTÉES EN BOURSE SOCIALEMENT RESPONSABLES. ⁽⁵⁾

Boost Ethico	ETHIAS ASSURANCES	Dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	Vous pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à une association, membre du Réseau Financement Alternatif ⁽¹⁾ et ⁽²⁾	RISQUE : 4 (actions, obligations) - INV.MIN. : +/- 120 €
--------------	-------------------	--	---	--

(1) : voir la liste complète des associations membres du RFA sur www.financite.be (rubrique Rechercher / membres RFA).

(2) : les associations du Réseau Financement Alternatif sont actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation et la formation, la paix et les droits de l'homme, les relations Nord-Sud...

(3) : taux au 25/05/2010

(4) : il existe d'autres coopératives qui émettent des parts de coopérateurs mais la loi exige qu'elles soient agréées par le Conseil national de la coopération pour qu'un appel public à l'épargne soit autorisé.

(5) : le niveau de risque évoqué peut varier de 0 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé), suivant la méthode prônée par la CBFA, cf. www.cbfa.be/fr/publications/stu/pdf/study21.pdf



Investisseur solidaire ? Dites-le à vos amis !

Financité

Financité

Besoin de plus d'infos ? Consultez www.financite.be



Finance et/ou Islam ?

Présente dans près de 80 pays à travers le monde, la finance islamique intègre progressivement l'économie européenne. Mais de quoi ce modèle est-il fait ? Imane Karich, spécialiste de la finance islamique établie en Belgique, a répondu aux questions de FINANcité.



En bref

- À quand une banque islamique en Belgique ?
- Une femme a-t-elle sa place au sein d'un tel système financier ?

Propos recueillis par
THIBAUT MONNIER

VIDÉO SUR
financite.be

Imane Karich

FINANcité: Imane Karich, la finance islamique est-elle une finance religieuse ?

J'aime toujours commencer par ce que n'est pas la finance islamique. La finance islamique n'est pas un système religieux pour les musulmans. C'est un système financier basé sur les règles religieuses de l'Islam (la Charia), mais ouvert à l'ensemble de la société (à titre d'exemple, les principaux clients de la banque islamique en Malaisie sont les Chinois). La Charia se divise en deux grands ensembles: les règles liées au culte d'une part, et les règles liées aux transactions de l'homme avec la société d'autre part. La finance islamique se situe dans le second ensemble.

Quels sont les principes fondamentaux de la finance islamique ?

Le premier principe est l'interdiction de l'intérêt (la riba). On peut donc acheter et vendre ce que l'on veut, mais on ne peut pas acheter et vendre de l'argent. Toute source de richesse injustifiée est rejetée.

Sur la base de ce principe, les économistes musulmans ont mis en place un second principe fondamental: le principe du partage des profits et des pertes. Cela implique que si l'entreprise d'un client fait faillite, les pertes seront partagées avec le partenaire, à savoir la banque. Au contraire, si le projet rapporte, les profits seront partagés par les deux partenaires selon les règles du contrat préalablement établi. Plutôt qu'une relation débiteur/créancier, c'est une relation de partenariat qui s'installe.

Le troisième principe interdit d'investir dans des économies qui ne sont pas halal. La finance islamique refuse ainsi tout investissement dans l'armement, la pornographie, les jeux de hasard, etc.

Pourquoi la finance islamique n'a-t-elle pas connu la crise ?

Parce qu'en finance islamique, toutes les transactions doivent être adossées à un actif réel. La finance conventionnelle base ses transactions sur de l'argent. Elle a connu la crise parce qu'elle a spéculé sur cet argent. Cela ne peut pas arriver en finance islamique car la spéculation y est interdite et que l'argent n'y est pas reconnu comme un bien réel. Or l'univers d'investissement de la finance islamique ne concerne que des biens réels (maison, voiture, industrie, vêtements...). L'argent n'a que deux fonctions: être une unité de mesure et un moyen d'échange.

La banque islamique peut-elle accorder un crédit pour l'achat d'une maison par exemple ?

Elle le peut, mais sans intérêt. La banque islamique se finance grâce aux marges qu'elle réalise en vendant des biens réels. Dans le cas d'une maison, elle va devenir propriétaire et vendre la maison en tant que bien réel. Elle vendra par exemple une maison qu'elle a achetée 100 000 euros à 120 000 euros. Le client remboursera 120 000 euros sans intérêt en autant d'années que le précise le contrat. La marge pour la banque est de 20 000 euros. Ce type de contrat s'appelle Mourabaha. Une autre option est le contrat Ijara, qui correspond au leasing immobilier à quelques différences près: on loue au client la maison et à la fin d'une période convenue dès le départ, le client devient propriétaire de la maison.

Pourquoi dit-on de la banque islamique qu'elle est éthique ?

Tout ce qui est nuisible pour la santé de l'homme et contraire à l'islam est écarté de l'univers d'investissement de la finance islamique.

L'éthique est indépendante de la religion. N'est-il pas plus juste de dire de la finance islamique qu'elle est moralisatrice plutôt qu'éthique ?

Si on creuse dans l'histoire, on voit que l'éthique vient de la religion. Je suis d'accord pour dire qu'aujourd'hui, on ne devrait pas avoir besoin de l'islam pour dire ce qui est bien ou ce qui est mal. La finance islamique rejoint la finance éthique, areligieuse, sur le fait qu'elles sont normatives toutes les deux. Elles disent ce qui devrait être, ce qu'il faudrait faire. Ce n'est pas le cas de la finance conventionnelle.

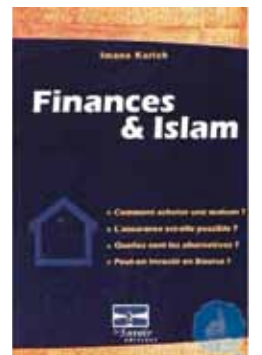
En quoi la gouvernance de la banque islamique diffère-t-elle de la gouvernance d'une banque conventionnelle ?

Dans les banques conventionnelles, la gouvernance est gérée principalement par un conseil d'administration et un comité de direction. La banque islamique est, quant à elle, gérée par un comité de direction et un comité de savants qui veillent à ce que tout soit conforme à la Charia. C'est ce comité de savants qu'on appelle le Charia board. Les investissements sont donc filtrés deux fois: par le comité de direction et par le Charia board. Ces savants sont à la fois experts en langue, en Islam et en finance. Ils se font assez rares, c'est pourquoi les mêmes savants font souvent partie de plusieurs Charia boards.

Quelles sont les difficultés techniques rencontrées par la finance islamique en Belgique ?

Il est clair qu'en Belgique, les difficultés relèvent plus d'une question de mentalité. Doit-on faire face à la laïcité ? Doit-on fournir aux musulmans des produits qui leur conviennent ? L'image négative qui tourne autour de l'Islam n'arrange rien. En France, on a dé-

La finance islamique est victime de son nom. Elle a des règles islamiques bien sûr, mais c'est surtout une finance alternative qui propose des produits viables et profitables pour l'ensemble de la société.



Karich Imane, *Finances & Islam*, aux éditions Le Savoir, paru en 2004.

passé ce débat-là pour une question d'intérêt évidente (attirer de nouvelles liquidités), mais aussi pour une question de concept. La finance islamique est victime de son nom en Belgique. Elle a des règles islamiques bien sûr, mais c'est surtout une finance alternative qui propose des produits viables et profitables pour l'ensemble de la société. Si le nom pose problème, changeons-le !

La finance islamique est maintenant une réalité en Angleterre, c'est en cours de discussion en France. Si on y est arrivé là-bas, on y arrivera en Belgique !

Comment a-t-elle réussi à s'implanter en Angleterre ?

La finance islamique a percé en Angleterre car elle a bénéficié d'un «ruling», c'est-à-dire d'une exception dans la loi qui lui a été octroyée par les autorités financières compétentes. Cela a demandé de longues années de pression et de lobbying politique de la part de la communauté musulmane locale.

Est-ce facile de faire sa place en tant que femme dans le monde financier ? Dans le monde de la finance islamique en particulier ?

Le monde de la finance est a priori un monde d'hommes, c'est vrai. Mais je peux vous dire que je n'ai eu aucun problème pour m'intégrer dans le monde de la finance islamique ; au contraire, j'y ai été encouragée. Cela n'a pas toujours été le cas dans le monde de la finance conventionnelle, où le fait d'être une femme, musulmane et qui porte le voile pose problème. Les femmes ont tout autant leur place que les hommes dans le monde de la finance et cette perspective doit être encouragée.

